



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail, emploi et santé : établissements publics

Question écrite n° 128310

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les préoccupations des personnels de l'Institut de formation aux carrières administratives sanitaires et sociales (IFCASS) de Dieppe suite au désengagement financier progressif de l'État, acté par les dernières réunions interministérielles entre cohésion sociale et outre-mer. De 2010 à 2011, la subvention, qui était de 1 600 000 euros, a été diminuée de moitié et elle va s'amenuiser jusqu'en 2013 pour s'éteindre en 2014. Si cette décision est maintenue, l'institut sera dans une impasse financière qui conduira à la fermeture de la structure. Il rappelle que l'institut prépare aux carrières administratives, sanitaires et sociales, dans la préparation aux concours d'entrée dans les écoles du paramédical et du social et qu'il intervient dans le champ de l'insertion, par la formation et la validation des acquis de l'expérience. Il cible les publics prioritaires dans l'accès et le retour à l'emploi et est un outil important de lutte contre le chômage. La situation est d'autant plus incompréhensible que l'utilité sociale et l'efficacité de cet établissement ne sont pas remises en cause comme le souligne le ministère en réponse à un parlementaire en juin 2011, précisant d'ailleurs que « les ministères concernés recherchaient des solutions plus cohérentes avec le portage politique des missions de l'IFCASS ». Il lui demande quels prolongements ont été donnés par le Gouvernement pour le rétablissement de l'intégralité du budget qui était alloué jusqu'en 2010 afin que l'IFCASS puisse continuer à fonctionner dans les mêmes conditions, dans l'intérêt des publics concernés mais aussi des personnels qui y travaillent.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128310

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1230

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)